8me ANNÉE N° 368 PARAIT LE SAMEDI 13 Février 1892.

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre Francs par An
ÉTRANGER : Le Port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20
Commerciales (la ligne) 0,15
Réclames (la ligne) 0,30
Pour les grandes Annonces et les Annonces répétées, on traite de gré à gré.

LETTRES
A UN SOURD-MUET

Vous ne sauriez croire, M. Mac-Adaras, le plaisir singulier que j'éprouve à entretenir avec vous un amical échange de pensées. On vous dit aimable, enjoué, spirituel. Vous dépouillez, au coin du feu la majesté olympienne de la puissance législative. Quel charme aurait une conversation en tête à tête ! Mais une distance immense nous sépare. Nous vivons loin l'un de l'autre. Vous planez en outre au dessus de moi du haut de Votre Colossale Supériorité.

Vous n'êtes pas homme à descendre de votre empirée pour abaisser votre dignité à des infimités sociales, pour vous commettre avec le premier journaliste venu. On vous a vu à l'œuvre à Sisteron ; l'on y sait la délicatesse de votre choix en matière d'amitiés, le tact exquis de votre sagacité pour vous entourer de tout ce qui se distingue par une probité proverbiale, pour n'admettre à votre société que l'élite des lettrés, des intelligences et des vrais talents. Quelle figure pourrais-je faire dans cet état-major de l'honnêteté sans tâche et de l'honneur pur ?

Aussi vous ne pouvez imaginer combien votre nom hante mon imagination et distrait mon esprit. Je rêve de votre grandeur. Assis après un maigre déjeuner au Café Philip, rue de Rougemont, je vois passer à travers la blanche fumée d'un londrès un preux en habit rouge et bicorne à plumes vertes ; il conduit escadrons et batteries à la victoire, il entre en triomphe dans Srinagar, dans la commerçante Bombay, aux bayadères à l'œil de feu, et va sonder les noirs souterrains d'Eléphanta. Le décor change. C'est un paladin d'Etat en jaquette noire, pantalon et chapeau gris. Calme et majestueux avec son escorte où rayonne le génie des lettres, de la politique, des sciences et de l'administration, il pénètre dans Sisteron, par la rue de Provence, au milieu des ovations, et de l'ahurissement d'une foule enthousiaste. Il disparait sous un arc de triomphe de feuillage et de fleurs dans les salons féériques de l'hôtel de la Poste.

Transporté à mon tour, je vole à ma plume, le seul interprète possible de mes sentiments et je les communique à votre majesté silencieuse.

Pourquoi votre nom fait-il les délices de mon imagination ? Serait-ce parce que vous êtes député ? Uniquement pour cela, M. Mac-Adaras. Il est évident, n'est-ce pas, que si vous n'aviez pas le mandat législatif, vous seriez inconnu dans le département des Basses-Aipes, à la tribune, au ministère de la guerre. Voilà ce qui excite ma curiosité. Comment l'inconnu d'hier est-il l'idole adorée d'aujourd'hui ? Comment entre le coucher du soleil et l'apparition de l'aurore un étranger est-il devenu le Messie désiré, l'élu du patriotisme local ? En un mot, par quel enchantement êtes-vous métamorphosé en député ? Le plus étonné de cette transformation est certainement vous. Quelle surprise pour vous de vous voir dans une Chambre de députés, et dans une Chambre française?

Pour être député, il faut être électeur. Où votiez-vous avant d'être élu ? Il faut ensuite être éligible. Comment élire celui qui n'est pas même électeur ? Enfin il va de soi, le bon sens le commande, un député de la France doit être Français. Oh ! je le sais, vous allez vous dire à vous même : Je suis naturalisé. Oui, M. Mac-Adaras, vous êtes Français pour le besoin de votre élection, pour solliciter le mandat législatif. Français par candidature et naturalisé pour toucher neuf mille six cents fr. de traitement. Hors de là, qu'avez-vous de Français ? Votre nom ! Renieriez-vous la terre de vos pères, la noble et malheureuse Irlande ? Votre langage a pu passer à Bombay pour du français ; mais demandez-vous sérieusement quelle serait, à vous entendre, l'attitude de M. Jules Simon, Ribot et de Mun. Il nous a été donné de vous ouïr. L'auditotre était attentif, disposé à vous applaudir. Mais ce diabolique mistral est venu emporter sur les monts les sonorités harmonieuses de vos périodes. Reste le style. Un homme de guerre ne touche guère à la plume. Comme le maréchal de Richelieu, pour son discours de réception à l'Académie, vous laissez à votre secrétaire le soin d'écrire.

Et notre langue française, monsieur le naturalisé, l'entendez-vous toujours bien ? On dit, c'est un on dit qui circule ; on dit donc qu'au Conseil Général, il s'agissait dans une séance d'accorder au Syndicat agricole à titre de subvention, une trieuse à blé. La chose avait son importance et son utilité indéniable pour les agriculteurs. On vote ! Qu'arrive-t-il ? Vous votez contre. Vous, M. Mac-Adaras, représentant d'un arrondissement agricole. Le lendemain, vous rectifiez votre vote. Vous n'aviez donc pas compris la veille ? Vous aviez donc trouvé la lumière sur le chemin de votre hôtel à la Préfecture.

Le député est législateur, il est appelé à faire des lois. Ce n'est pas trop de connaître les sentiments, les habitudes, les coutumes, les usages, les institutions, le caractère et le génie du peuple qu'il va plier à sa législation Or en fait de génie, vous ne connaissez que le vôtre et celui de votre illustre état-major. Toutes ces connaissances réputées indispensables, vous les avez étudiées et apprises à Dublin, approfondies dans le Pendjab aux cinq rivières, méditées et mûries à Bombay. Le français vous est connu par sa confiance en votre généralat, par sa foi en la générosité de votre désintéressement.

Quant à nos lois, vous les ignorez, ou vous les transgressez. Fâcheux exemple que vous donnez-là, M. Mac-Adaras. Quoi ! Monsieur le député, vous violez les lois, vous, législateur appelé à les édicter !

Lisez l'article 3 de la loi du 26 juin 1889, rendue pour vous, peut-être ; le bruit en a couru : « L'étranger naturalisé n'est éligible aux assemblées législatives, ne peut être élu que dix ans après le décret de naturalisation. » Voyons, entre nous, n'avez-vous pas donné une grave entorse à cette prescription légale ? — Oui, pensez-vous, s'il n'était écrit à la suite : « A moins qu'une loi spéciale n'abroge ce délai. — Je vous demanderais la date de cette loi spéciale pour la connaître, et son texte pour la méditer. Vous étiez donc éligible de par la faveur, naturalisé à toute vapeur pour des services, exceptionnels assurément.

Je vous vois sourire de pitié et me répondre mentalement : puisque je ne remplis aucune des conditions nécessaires pour la députation, comment se fait-il que l'on m'ait nommé député ? Vous tenez donc à ce qu'on le sache ? Eh bien, monsieur, ce sera, s'il vous plaît, le sujet d'un nouvel entretien, l'occasion d'un nouveau plaisir.

Maxime DELAUR.

© VILLE DE SISTERON

CHOSES MUNICIPALES

Quelques réclamations

Est-ce que par hasard M. le Maire de Sisteron voudrait forcer les habitants du Faubourg la Beaume de regretter que leur Faubourg ne soit pas érigé en commune ?

L'attitude de M. le Maire envers ces braves Beaumians porte à croire cela. Pourtant je sais que mes compatriotes ne sont pas trop exigeants.

Que demandent-ils en effet ? Ils nous l'ont déjà dit vingt fois. Ils veulent une école annexe fonctionnant pendant les trois mois les plus rigoureux de l'année. Ils veulent que la commune leur fasse réparer le chemin qui conduit derrière la Beaume, lequel est absolument impraticable. Ils veulent qu'on leur fasse réparer le lavoir de la bonne fontaine, et quelques autres petits riens. Puis ce qu'ils veulent aussi, M. le Maire, vous ne le devineriez jamais ; (sont-ils exigeant ces gens du Faubourg) Eh ! bien, ils veulent de l'eau, oui ils veulent de l'eau pour leur usage C'est dur à constater que par une ironie du sort et surtout par un oubli de notre municipalité, des gens qui passent plusieurs fois par jour sur la Durance, manquent d'eau. Au lieu de faire des réparations incomplètes à la fontaine, pourquoi ne pas commencer par installer un tuyautage en fonte, avec lequel la dépense d'entretien deviendrait presque nulle, et assurerait l'eau aux habitants. A ce sujet j'indiquerai à M. le Maire qu'il existe sur la route de Saint-Pierre, à 200 mètres environ du Faubourg, une superbe source qui pourrait facilement et à peu de frais être amenée à portée des habitants. J'espère que les plaintes très-justes dont je me fais l'écho, au nom des habitants du Faubourg, seront entendues par nos administrateurs, et que sous peu mes braves compatriotes finiront par obtenir satisfaction.

F. BEINET FILS.

OU TROUVER UN MAIRE ?

Il y a des amis de Xavier qui nous abordent dans la rue et qui, à brule pourpoint, nous disent sans rire : « Mais si vous ne voulez plus de Xavier par qui le remplacerez-vous ?

Aux yeux de ces braves gens, paraît-il, on a pu remplacer M. Thiers, on a pu remplacer Gambetta, on a pu remplacer M. Grévy, mais on ne peut pas remplacer Xavier.

Que l'on ne puisse pas remplacer certaines cuisinières, nous en demeurons d'accord. Mais un homme comme le maire actuel est, au contraire, tout ce qu'il y a de plus remplaçable.

Certainement — et nous l'avouons très volontiers — on s'use vite à la mairie de Sisteron. Nous ne nous dissimulons pas, étant donné son entourage, que le poste est difficile, sinon dangereux, et qu'il est encore plus commode de rester chez soi.

Mais il en est des maires de notre ville comme des draps de M. Latil, ils s'usent plus ou moins vite.

On conviendra que maitre Xavier n'a rien négligé pour s'user le plus consciencieusement du monde. Car c'est lui même qui aura travaillé a sa propre démolition.

C'est même la besogne la plus sérieuse qu'il aura accompli, durant son passage à l'hôtel de Ville.

D'aucuns vous mettent donc au défi de trouver quelqu'un qui veuille tenir la queue de la poèle et qui sache la tenir convenablement.

Disons d'abord qu'on ne compte pas les gens qui seraient aptes à ceindre l'écharpe. On n'aurait guère, à ce point de vue, que l'embarras du choix.

Mais reste le monsieur qui remplirait à peu près toutes les conditions désirables.

Mon dieu, il faudrait en premier lieu qu'il fut tout l'opposé du maire d'aujourd'hui, c'est-à-dire ennemi de la hâblerie, des coups de grosse caisse ; qu'il ne prit pas l'hôtel de Ville pour la calèche d'un dentiste et qu'il traitat les affaires communales en homme sérieux, afin de se faire écouter lui-même des ministres et du gouvernement. Ce que demande enfin Sisteron, c'est de posséder un maire qui ne soit pas un hanneton, qui ne frappe pas tantôt sur le cercle et tantôt sur le tambour, qui ne soit pas obligé, pour se maintenir, de taper sur le ventre des uns et des autres, de distribuer des coups de chapeaux à droite et à gauche, de donner à tous propos *trois doigts* à serrer sous forme de poignées de mains et de verser enfin, dans un bruyant et vulgaire bongarçonnisme.

Eh bien, cet homme est-il si malaisé à trouver dans une ville comme la nôtre ?

Nous ne le pensons pas.

Assurément, si nous ne consultions que nos gouts personnels, nous voterons encore pour Xavier, car, au *Sisteron-Journal* nous adorons les maires qui nous font rire et le notre peut se flatter de nous avoir désopilé la rate. Mais nous nous expliquerons fort bien que les administrés ne soient pas obligés de partager absolument notre avis.

PANURGE.

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

SISTERON

Primes à la Sériciculture. — Le 13 janvier 1892 a été promulguée la loi qui accorde des encouragements spéciaux à la sériciculture. Cette loi qui a été proposée par M. Joseph Reinach, député des Basses-Alpes, porte, entre autres dispositions, qu'à partir de l'exercice 1892 et pendant une période de six années, il sera alloué aux éducateurs ou cultivateurs de vers à soie une prime de *cinquante centimes (0 fr. 50) par kilogramme de cocons produits.*

Un règlement d'administration publique, actuellement en préparation au ministère de l'agriculture, déterminera les conditions d'application et de contrôle de cette loi.

Nous engageons nos amis à donner à cet avis la plus grande publicité afin que tous les cultivateurs de notre département sachent à quoi s'en tenir.

Mac-Adaras et son Procès. — Les journaux républicains de Paris, entr'autres *La Lanterne*, *l'Intransigeant*, le *XIXe Siècle*, *le Moniteur Universel*, *la Regie* etc., etc., annoncent en termes divers mais peu tendres, le procès qui est intenté à Mac-Adaras par les éditeurs de sa biographie illustrée. Tous nos confrères sans exeption, s'accordent à dire que ce député grand *poseur de Lapins* devant l'éternel, et grand amateur de réclame *à l'œil*, n'aurait pas dû se faire tirer l'oreille pour payer les chantres inventifs de sa gloire imaginaire et de ses qualités absentes.

Décoration. — Nous avons lu avec plaisir à *L'Officiel*, que par décret du Président de la République, notre compatriote Hypolitte Lagrange, adjudant au 112e de Ligne, était décoré de la médaille militaire.

Toutes nos félicitations.

Nous recevons au sujet de l'Incident Musical dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, la lettre suivante que nous publions sans commentaires :

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Encore une fois, je me permets d'avoir recours à la publicité de votre journal pour couper court à un faux bruit qui circule en ville avec une audacieuse persistance.

On dit, en effet, dans le public, et dans un but perfide, que je dois prendre la direction de la Musique des *Touristes des Alpes* pendant les quelques mois de congé que prendrait Monsieur Marneffe.

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

HISTOIRE
D'UN CRIME

« Mais toi, tu sais, ce n'est pas le moment de te faire des reproches, mais tu aurais pu employer mieux ton temps. Aller comme ça tout de go avec une femme qu'on ne connait même pas. J'avais même cru longtemps, non pas que tu l'avais assassinée, ah ! pour ça non, mais que tu étais monté dans son logement.

Lenjoleur convint qu'il avait en effet eu tort, tout en donnant pour excuse qu'Eugénie Delapasse avait habité Potinville, et qu'on est trop heureux, à Paris, de rencontrer des gens du pays.

Madame Lenjoleur fut de cet avis ; elle en avait de l'ennui dans cette grande ville, où elle était si tristement isolee ! Aussi, pour sur, on n'allait pas longtemps y moisir On repartirait le plustôt possible pour Potinville et l'on irait s'y établir à nouveau. Ce n'est pas que tous les gens de Potinville eussent été fort convenables, mais cela changerait quand ils seraient bien sûrs de l'innoceuce de Lenjoleur. On ne pouvait manquer de leur témoigner beaucoup d'égards et de compassion.

Et Lenjoleur et sa femme bâtissaient mille beaux projets.

VI

Il n'y avait pas à dire ; Lenjoleur avait une bonne presse. Dans des articles tout vibrants d'indignation, on flétrissait la coupable incurie de la magistrature, les procédés iniques de l'instruction ; on recherchait les moyens de réhabiliter cet honnête homme, qui pendant si longtemps avait subi d'inimaginables tortures. Au Parlement, un député avait proposé de faire à Lenjoleur une rente de plusieurs milliers de francs ; la question avait été renvoyée à une commission.

Le *Fureteur*, plus pratique, songeait aux besoins immédiats de l'infortuné, et ouvrait une souscription. Elle s'annonçait fort bien. De toutes parts les offrandes affluaient et la liste des donateurs s'allongeait chaque jour en tête des échos mondains.

Mais ce bel élan de compassion et de charité dura peu. L'*Informateur modernisté* avait été quelque peu jaloux de se voir devancé par le *Fureteur*. Ducliché, rédacteur attitré du journal depuis son expédition à Potinville, fut chargé d'un éreintement de Lenjoleur. On put lire tout d'abord des articles en apparence inoffensifs, dans lesquels il était insinué qu'après tout il n'était pas bien prouvé que Lenjoleur ne fût pas coupable Puis peu à peu l'acte d'accusation se précisa ; c'était un commentaire entièrement refondu et singulièrement augmenté du réquisitoire du substitut. Il y avait un revirement incontestable de l'opinion publique, qui craignait de s'être emballée.

D'autre part, Lenjoleur et sa femme, partis pour Potinville, y avaient reçu un accueil, qui n'avait même pas l'avantage d'être glacial. On ne se gênait pas le moins du monde pour leur témoigner une complète répulsion. Lenjoleur était traité publiquement d'assassin. Il fallut retourner à Paris.

Ce ne fut pas tout. Le journal le *Fureteur* reçut une opposition, par laquelle il lui était enjoint de ne pas se dessaisir de la moindre somme en faveur de Lenjoleur.

C'étaient les parents d'Eugénie Delapasse qui, conseillés par un homme d'affaires retors, avaient trouvé un ingénieux procédé de s'assurer une petite fortune. Ils intentaient à Lenjoleur un procès en dommages-intérêts.

On n'avait pas entendu parler d'eux jusqu'alors. On savait qu'ils n'avaient eu tout d'abord que des paroles amères pour leur fille qui avait mal tourné, puis qu'ils s'étaient peu á peu sensiblement radoucis, qu'ils acceptaient même, sans le moindre dégoût, l'argent qu'elle leur envoyait de temps à autre. Ils lui adressaient au jour de l'an et à sa fête des lettres, dans lesquelles ils lui donnaient, en un français bizarre, de sages conseils ; ils lui recommandaient d'être bien prudente, bien économe.

JEAN FRANCŒUR. (*A Suivre.*)

© VILLE DE SISTERON

Je donne à cette assertion pleine de fiel, le démenti le plus formel et que mes détracteurs sachent bien, une fois pour toutes, que je n'userai d'aucun ménagement à l'encontre de celui qui par malheur se permettrait de prolonger ces racontars propres à m'aliéner la considération et l'estime qu'ont pour moi mes anciens élèves.

Ceux-ci heureusement me connaissent assez pour être sûrs, que, rien au monde ne pourrait me faire renier le Drapeau de leur société.

Quant aux extravagants personnages, qui sont les éditeurs responsables de ces ridicules commérages, dignes d'eux du reste, il est inutile de les nommer, ce sont les mêmes, qui, après m'avoir monté au Pinacle, trouvent aujourd'hui, que la mort seule serait capable d'expier mes forfaits.

De telles contradictions portent en elles-mêmes leur morale et ne trouvent place, heureusement, que dans des cerveaux déséquilibrés.

Je n'insisterai donc pas, laissant à l'excellente population de Sisteron, dont j'emporterai le meilleur souvenir, le soin d'apprécier les singuliers agissements d'une poignée d'autocrates qui affichent la sotte prétention de pouvoir faire, impunément le beau temps et la pluie.

E. LATAPIE.

Avis aux commerçants d'amandes.-La Chambre Syndicale des Négociants en Amandes de la Ville d'Aix-en-Provence, considérant l'extension croissante donnée au mouvement des affaires depuis un certain nombre d'années et désirant faciliter les transactions avec tous les commerçants de la région décide de créer un marché hebdomadaire des amandes qui se tiendra provisoirement tous les jeudis de 11 heures à midi et demi devant le Grand Café Sextius, Cours Sextius à Aix.

L'inauguration du marché aura lieu le 18 Février, Messieurs les Commerçants, Consignataires et Courtiers en Amandes de la région sont priés d'y assister.

Un mot de la fin.

Un petit bonhomme de quatre ans disait, hier, à son grand-père qui est député :

— Bon papa, je sais comment on joue de la trompette, mais dis mois comment qu'on joue de la politique ?

Et le grand-père de répondre :

— La politique et la trompette, c'est la même chose : c'est creux, on souffle dedans et ça fait dubruit.

MARCHE D'AIX

du 11 Février 1892

Bœufs	1 50	à	» »»
Moutons du pays	1 83	à	1 89
Moutons africains	» »»	à	» »»
Rèserve —	1 75	à	1 80
Moutons de Gap	1 75	à	1 77
Moutons de Barcelonette	1 72	à	» »»
Moutons de Sisteron	» »»	à	» »»

ETAT CIVIL

Du 5 au 12 Février 1892.

NAISSANCES

Tarquin Henri-Baptistin.

Chauvin Marie-Rose-Madeleine.

PUBLICATION DE MARIAGES

Néant.

DÉCÉS

Girard Marie, épouse Gruvellier, 77 ans. — Auban Antoine, 90 ans. — Corilh Geniez, 77 ans. — Chauvin Eugène Fabien, 34 ans.

LES

PLAINTES DE XAVIER

à *Sisteron-Journal*

Puisque j'ai mis ma lèvre au fiel dont tu m'abreuves
Puisque dans tes écrits j'ai mis mon front pali ;
Que tu m'as fait subir d'aussi rudes épreuves
Quand dans l'obscurité j'étais enseveli.
Je puis maintenant dire à mes rares fidèles :
Passez, passez amis, laissez moi de côté,
Allez vous en grossir le nombre des rebelles
Vous savez maintenant toute ma nullité.

***

Puisqu'il me fut donné de t'entendre me dire
Hebdomadairement de dures vérités ;
Puisque quand j'ai pleuré, chacun t'a vu sourire,
Que par toi le public sait mes naivetés.
Je puis maintenant dire à mes rares fidèles :
Passez, passez amis, laissez moi de côté,
Allez vous en grossir le nombre des rebelles
Vous savez maintenant toute ma nullité.

***

Puisqu'on sait maintenant que je suis incapable
Puisque l'heure a sonné de quitter le pouvoir
Puisque ma nullité te trouve inexorable
Puisque mes pleurs enfin ne sauraient t'émouvoir ;
Je puis maintenant dire à mes rares fidèles :
Passez, passez amis, laissez moi de côté,
Allez vous en grossir le nombre des rebelles
Ceux-là du moins ont vu toute ma nullité.

MARJOLAINE.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, le 10 février 1892.

Marché très ferme dans beaucoup d'affaires. On cote le 3 o|o 95.82 ; le nouveau 94.82 ; le 4 1|2 105.10.

Le 3 o|o Portugais reste sans changement à 29.

Notons une reprise sur les actions des Sociétés de Crédit. La Banque de Paris se traite à 643.75 ; le Crédit Foncier à 1225 ; la Société Générale à 475 ; le Crédit Lyonnais à 800.

Les Chemins Economiques font 404.

MARCHE EN BANQUE. — On remarque une grande fermeté sur les valeurs des mines d'Or et principalement sur l'action Champs d'Or qui se maintient aux environs de 50 francs en attendant mieux.

L'action Morena a été introduite sur le marché à cents francs en Décembre dernier ; elle est aujourd'hui, à 111.25. Les acheteurs ont donc bénéfice en deux mois d'uue plus value de 11.25.

Les actions des Voies ferrées Economiques continuent leur mouvement de hausse à 537.50.

Les obligations du Chemin de fer de Jaffa à Jérusalem, émises par la Société le Crédit, conservent leur courant de demandeà habituel.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SISTERON

AVIS

Par son jugement en date du neuf février 1892, le Tribunal de Commerce de Sisteron, sur la poursuite des créanciers de la liquidation judiciaire du sieur Jaume Félicien, marchand et coiffeur à La Motte, a résolu le concordat, déclaré le dit Jaume en état de faillite et nommé M. Girard, juge-commissaire et M. Giraud, greffier du Tribunal, syndic de la dite faillite.

Pour extrait conforme,
F. GIRAUD.

Entre Belles Petites

— Quoi ! Belle Pépita, même à ta jarretière
Tu mets les doux parfums de ce Congo troublant?
— Il n'est pas sur mon corps un seul endroit, ma chère,
Qui ne soit embaumé par ce savon charmant.

Iris et Pépita à M. Victor Voissier.

Savon du Congo. — Dépôt, 35, rue Tupin, Lyon.

APPEL AUX POÈTES

Le Quarante - Huitième Concours poétique, ouvert en France le 15 Février 1892, sera clos le 1er Juin 1892. — Des médailles, or, argent, bronze seront décernées.

Demander le Programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste CARRANCE, Président du Comité, 6, rue du Saumon, à Agen, Lot-et-Garonne. (Affranchir.)

MUSÉE des FAMILLES

Edition populaire illustrée

Sommaire du N° 6. — 11 Février 1892.

La Grand'Mère, par Antony Valabrègue — *Dans l'Antichambre*, comédie en un acte, par Marc Philibert. - *Histoires de mon Village : Les Enfants de Grand-Pierre*, par Eugène Muller. — *Causerie.—Apologues Orientaux.— L'Ami du Foyer. — Concours. — Histoire des mots et des locutions. — Beaux-Arts.*

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie. — Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires. Abonnements : Un an, 6 fr ; Six mois, 3 fr

Histoire de France

par J. Michelet.

La publication en livraisons illustrées à 10 centimes de l'admirable **Histtoire de France** de J. Michelet, a ému, comme nous le pensions bien, le pays tout entier. A peine la première série est-elle parue et les éditeurs Jules ROUFF & Cie, sont obligés d'en fâire de nouveaux tirages pour satisfaire à la noble curiosité d'un nombreux public qui ne connaissant que de réputatiou ce monument de l'esprit humain, veut le voir de près et en mesurer toute la hauteur, c'est une vraie passion, bien faite pour nous réjouir, car elle respire le patriotisme.

La seconde série vient d'être mise en vente, elle est digne de la première, par le soin apporté au texte comme par la magnificence des illustrations.

— Pour recevoir franco les 10 premières séries au fur et a mesure qu'elles paraîtront adresser Cinq francs en timbres ou mandat poste aux Editeurs Jules Rouff 14 Cloître Saint Honoré. Paris. —

Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

Carnaval de NICE

TRAIN DE PLAISIR

de Paris et de Lyon à Marseille & à Nice

Séjour facultatif à Marseille

5 Jours à Nice

PRIX DU VOYAGE

(aller & retour)

de PARIS. 100 f. en 2e clas.;73 f. en 3e clas.
de LYON. 53 f. en 2e clas.;39 f. en 3e clas.

ALLER

Départ de Paris, le 25 février à midi.
Départ de Lyon le 25 février à 11 h. 40 soir.
Départ de Marseille, le 26 février à 3 h 58 m.
Arrivée à Nice, le 26 février à 3 h. 45 soir.

RETOUR

Départ de Nice le 2 mars à 1 h. 05 soir.
Arrivée à Lyon le 3 mars à 4 h 30 matin.
Arrivée à Paris le 3 mars à 5 h. 10 soir.

NOTA — Les voyageurs auront, à l'aller la faculté de s'arrêter à Marseille et de se rendre ensuite à Nice par tous les trains ordinaires sauf les express), pendant les journées des 26 et 27 Février. — Passé cette dernière date, ils perdront leur droit au parcours de Marseille à Nice, mais ils pourront reprendre le train de retour à son passage à Marseille.

On pourra se procurer des billets pour le train de plaisir, à partir du 1er *Février*, à la gare de Paris, 20, boulevard Diderot, dans les bureaux-succursales : rue Saint-Lazare 88, rue des Petites-Ecuries, 11 ; rue de Rambuteau, 6 ; rue du Louvre, 44 ; rue de Rennes, 45 ; rue Saint-Martin, 252 ; place de la République, 8 ; rue Sainte-Anne, 6, et rue Molière, 7, rue Etienne Marcel, 18, ainsi que dans les bureaux des diverses Agencse de Voyages.

LAVAGE, NETTOYACE

LESSIVE PHÉNIX

0,50c LE PAQUET 1 KILOG

VINS NATURELS

MAISON DE CONFIANCE

JEAN RULLAND

SISTERON

Petit vin Aramon. 25 fr. l'hectolitre.
Supérieur... 30 fr. —
Montagne... 35 fr. —
Roussillon... 40 fr. —
Roussillon Sup. 45 fr. —
D'Espagne.. 40 fr. —
Alicante.. ... 45 fr. —

GARANTI PUR RAISIN

ON PORTE A DOMICILE

A CEDER DE SUITE

HOTEL MEUBLÉ

Vastes Ecuries. — Vastes Remises.

Situé Rue Saunerie

s'adresser au bureau du Journal

VINS DE VENDANGES

NON PLATRÉS

E. BERTRAND

SISTERON

PRIX-COURANT

Petits Vins. 30 fr. l'hecto.
Supérieurs. 35 fr. —
Extra. . . . . 40 fr. —

Demandez dans tous les cafés la

BIÈRE VELTEN

La meilleure de toutes

MAISON BOURGEOISE

A Vendre ou a Louer

1er ÉTAGE : 5 Pièces, Dépenses et Charbonnerie ;

2e ÉTAGE : 6 Pièces et Charbonnerie

Combles, Galetas, Terrasse, Cave et Écurie.

S'adresser au Bureau du Journal

OUTILLAGE D'AMATEURS

et d'Industrie

FOURNITURES pour le DÉCOUPAGE

A. TIERSOT, bté s.g.d.g.
16, rue des Gravilliers, 16, PARIS
Premières récompenses à toutes les Expositions
Fabrique de **Tours** de tous systèmes et de **Scies mécaniques et scies à découper** (Plus de 60 modèles).
OUTILS de toutes sortes
BOITES D'OUTILS
Le Tarif-Album (plus de 270 pages et 700 gravures) envoyé franco contre 0 fr. 65.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

En vue de développer les relations de la Métropole avec la Tunisie, la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée vient de créer une agence commerciale à Tunis.

Monsieur du Fresnel, 10, rue Es-Sadikia, à Tunis, chargé de cette agence, est à la disposition des négociants et des industriels qui pourront lui demander tous renseignements utiles.

Le gérant : Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions

AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.

AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'Honneur

Approuvés par la SOCIÉTÉ de MÉDECINE de FRANCE

CHEVEUX GRIS-CHUTE des CHEVEUX

SUCCÈS GARANTI SEULS INOFFENSIFS

2f50 GRAND FLACON — 4fr. DOUBLE FLACON

CÉLÈBRE **SUBLIMIOR** DE HARRIS

Un seul flacon suffit pour rendre progressivement aux cheveux gris, la couleur et l'éclat de la jeunesse. *Il ne poisse pas.* Le SUBLIMIOR arrête la *chute* des *cheveux* et guérit les pellicules.

Le **NIGER** de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive. *Une application tous les 15 jours suffit.* — **LE NIGER, 4 fr. 50.**

CHEZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMEURS ET PHARMACIENS.

ENTREPOT GÉNAL A PARIS : HARRIS, 13, r. de Trévise. — *Notice fco sous pli fermé.*

En vente à Sisteron, chez M. JEAN ANTOINE, coiffeur-parfumeur aux Quatre-Coins.

ALAMBIC VALYN

POUR TOUTES DISTILLATIONS. BROQUET ✻, SEUL CONCESSIONNAIRE, *121, r. Oberkampf, Paris*

SI vous voulez un beau

PRIX D'HONNEUR — 80 MÉDAILLES

VEAU	à chair (très blanche)	bien	GRAS GROS LOURD
POULAIN		bien	FORT MUSCLÉ ROBUSTE
PORC		bien	GRAS GROS LOURD
AGNEAU		bien	GRAS GROS FORT

La Créméine de ALFRED DUDOUY ✻✻ Agt⁺ c⁺ des Agriculteurs de France, est fabriquée par **ROQUES et C⁺, au Mans**

ACHETEZ pour leur **ÉLEVAGE** et l'**ENGRAISSAGE** *la très nourrissante* **CREMEINE** coûtant **6 fois moins cher** et remplaçant **avantageusement** le lait maternel

10,000 Attestations de Fermiers Eleveurs et Vétérinaires

LA CREMEINE permet de vendre le lait ou de l'utiliser en beurre et fromages. Augmente le lait des vaches. En vente chez les épiciers, droguistes et grainetiers.

Instruction, attestations et mode d'emploi envoyés gratis par les SEULS PROPRIÉTAIRES, Concess⁺⁺ de l'Agence Centrale des Agriculteurs de France.

PRIX : Sac de 10 kilos d'essai pour faire 250 litres de CREMÉINE contre mandat-poste **8** francs adressés à **ROQUES & Cie** Gros et Détail *75, RUE WAGRAM, 75* **AU MANS** (SARTHE)

25 kilos = 16 francs (mandat-poste)
50 kil. : 31 fr. mandat-poste ; 100 kil. : 60 fr.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?

SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, Rue de l'Échiquier, *PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

---

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des CHEVEUX de Madame **S. A. ALLEN.**

Un seul flacon suffit pour rendre aux cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles. Cette préparation les fortifie, les fait pousser et enlève les pellicules. Prospectus franco sur demande.

Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Fab. : 26, Rue Etienne-Marcel (ci-devant 92, Bd Sébastopol) Paris.

Se trouve à Sisteron chez M. REBATTU fils aîné, Mercerie Parfumerie, rue Porte de Provence

SAVON ANTISEPTIQUE AU **GOUDRON BORATÉ**

Maladies de la peau, lavages antiseptiques, crevasses, engelures, etc. Fr 2 fr. Par poste, 2fr.

VOUS SOUFFREZ DES DENTS ?

Employez comme moi

L'ÉLIXIR DENTIFRICE

Du Docteur ROUSSET

DE LA FACULTÉ DE NEW-YORK

Récompensé à l'Exposition Universelle PARIS 1889

3 grands Diplômes d'Honneur, Médailles Or et Argent.

AGENTS GÉNÉRAUX : **TAILHEFER & LABADIE**

43, RUE CROIX-DE-SEGUEY. — BORDEAUX

Se trouve dans toutes les bonnes Parfumeries.

Seul concessionnaire : M. C. Maurel, parfumeur à Sisteron

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANOS ET ORGUES

Médaille d'Argent Exposition de Marseille 1890

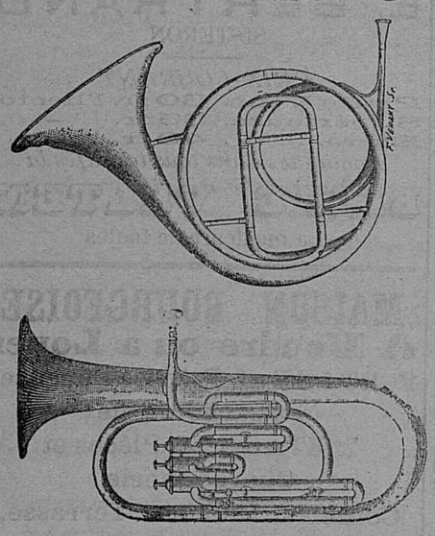

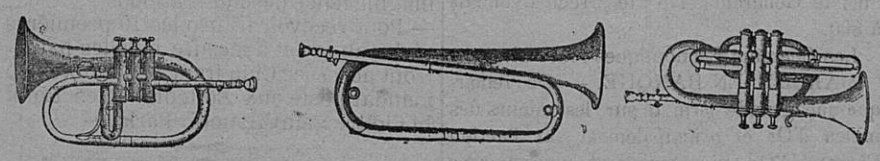

P. GATTERMANN ET FILS

Rue Tapis Vert, 16, 20, 22, MARSEILLE

Succurssale : 4, RUE d'AUBAGNE, 4.

LOCATION. — ABONNEMENTS AUX ACCORDS DE PIANOS. — RÉPARATIONS

MODES

LE MEILLEUR, LE PLUS BEAU ET LE MOINS CHER DES JOURNAUX DE MODES EST

LA SAISON

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES

28, RUE DE LILLE, 28, A PARIS

paraissant le 1er et le 16 de chaque mois

L'année entière contient environ **2000 magnifiques gravures noires** représentant les **dernières nouveautés en objets de toilette et petits ouvrages de dames**, avec un texte explicatif clair et précis, plus de **200 patrons en grandeur naturelle** et au moins **400 dessins de broderie.** L'édition de luxe donne, outre ces éléments, **36 belles gravures coloriées** dues aux premiers artistes.

Prix d'abonnement affranchissement compris :

	un an	6 mois	3 mois
Édition ordinaire	7 fr.	4 fr.	2 fr. 25
Édition de luxe	16 fr.	8 fr. 50	4 fr. 50

Les abonnements partent du premier de chaque mois et sont payables d'avance.

On s'abonne chez tous les libraires et aux bureaux de poste.

Envoi gratuit de numéros spécimens sur demande affranchie adressée à l'Administration du Journal, 25, rue

---

Manufacture des **POMPES BROQUET** ✻

121, Rue Oberkampf, PARIS

En vue de l'Exposition récoltes prochaines, soit un choix de plus de pompes, la Maison BROQUET a mis en nouveaux systèmes de Pompes rotatives ou à pistons perfectionnées spéciales pour le transvasement des Cidres, Vins et Spiritueux, etc. etc.

Elle a également en Magasin un grand approvisionnement d'Alambics-Valyn, indispensables à toutes installations agricoles.

Demandez l'envoi des PROSPECTUS ILLUSTRÉS qui sont adressés FRANCO.

Impressions

COMMERCIALES ET DE LUXE

CIRCULAIRES

Têtes de Lettres

BROCHURES

Lettres de Mariage

DE NAISSANCE

et de Décès

PRIX-COURANT

ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les *Impressions Lithographiques*

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impression

COMMERCIAL ET DE LUXE

FACTURES

Livres à Souc

REGISTRES

Labeurs

PROSPECTUS

MANDAT

Etiquettes en Co

VARIÉES

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON